

La Garantie Confidex®

La première et la meilleure des garanties

Depuis plus de 25 ans, la Garantie Confidex® fournie par Tata Steel demeure la meilleure de sa catégorie. Confidex® est la garantie de performance offerte pour les produits Colorcoat HPS200 Ultra® et Colorcoat Prisma® utilisés dans des applications d'enveloppes traditionnelles pour l'extérieur des bâtiments, à savoir en toiture et en bardage sous forme de panneaux simple peau, multicouches ou composites sur des bâtiments à vocation industrielle et commerciale. Confidex® offre la garantie la plus complète en Europe pour les aciers prélaqués.



Principales caractéristiques

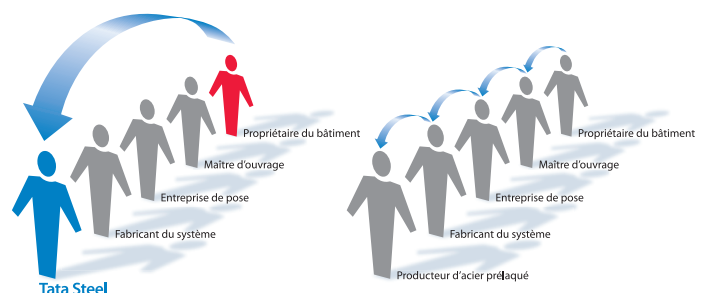
À la fois claire et simple, la garantie Confidex® propose, à l'inverse de nombreuses autres garanties, la mise en œuvre complète de mesures correctives dans l'éventualité improbable d'une défaillance du revêtement.

Ces principales caractéristiques sont :

- Garantie prolongée allant jusqu'à 40 ans pour Colorcoat HPS200 Ultra® et Colorcoat Prisma®.
- Rives coupées en usine couvertes pendant toute la période de garantie.
- Validité de la garantie soumise à aucune exigence d'inspections ou d'entretien, sauf en cas d'utilisation de Colorcoat HPS200 Ultra® ou Colorcoat Prisma® sur un toit ou une façade équipé d'une installation photovoltaïque (PV).
- Garantie basée sur un produit ayant fait ses preuves à travers le monde depuis de nombreuses années.
- Garantie applicable quel que soit le type de pente, à partir de 1°.
- Proposée directement au maître d'ouvrage qui est ainsi lié à Tata Steel par une relation contractuelle.
- Garantie entièrement cessible en cas de changement de propriétaire du bâtiment.
- Contribue à la réduction du niveau de risque à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.
- Formulaire d'enregistrement en ligne simple et rapide.
- Colorcoat HPS200 Ultra® et Colorcoat Prisma® peuvent être utilisés sous des modules photovoltaïques (PV) sur cadre, sans réduction de la période de garantie. L'ensemble des éléments de la toiture et de la façade bénéficient ainsi de la même période de Garantie Confidex®.
- Garantie de couleur incluse dans la Garantie Confidex® jusqu'à 20 ans pour les couleurs standards Colorcoat Prisma®.

Les avantages d'une souscription à Confidex®

La Garantie Confidex® peut généralement être souscrite par le maître d'ouvrage, l'entreprise de bardage ou le fabricant du système de bardage. Dans l'éventualité improbable d'une défaillance du revêtement, nous sommes joignables directement, indépendamment de tout intermédiaire contractuel. Cet avantage vous prémunit contre l'éventualité que certains acteurs de la chaîne contractuelle ne soient plus en activité, rendant toute réclamation difficile, voire impossible, faute de rapport direct avec Tata Steel.



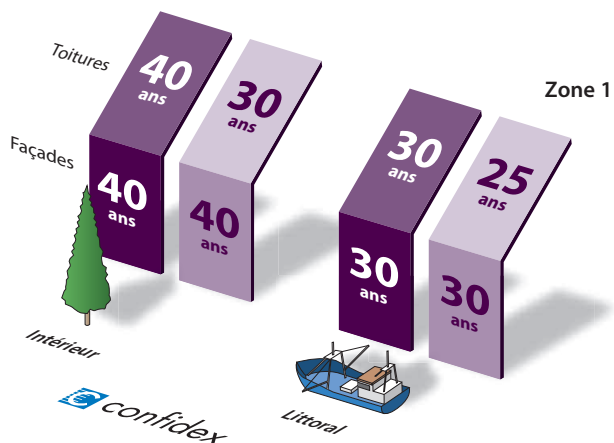
Autres garanties

Bien que la Garantie Confidex® soit depuis toujours limitée à la tenue aux intempéries de l'enveloppe extérieure, nous avons pris en compte l'apparition croissante de projets très exigeants en matière d'environnement intérieur, comme les installations de valorisation des déchets. Nous pouvons donc proposer une garantie alternative à Confidex® au cas par cas pour le Colorcoat HPS200 Ultra® appliqué en intérieur.

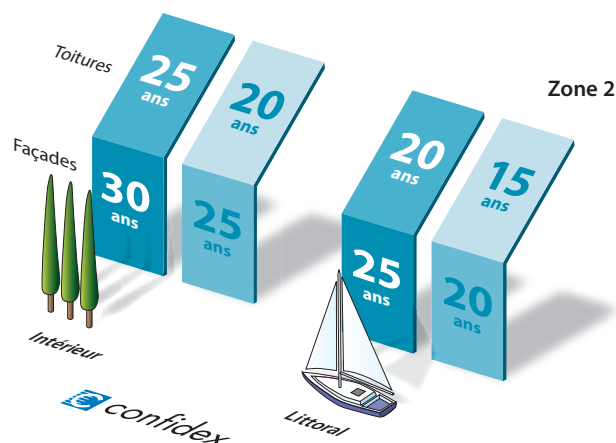
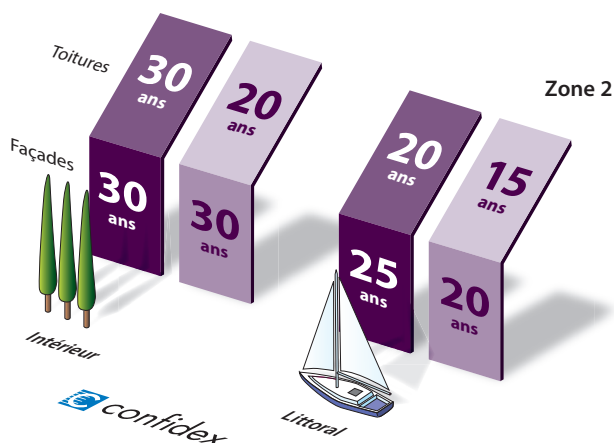
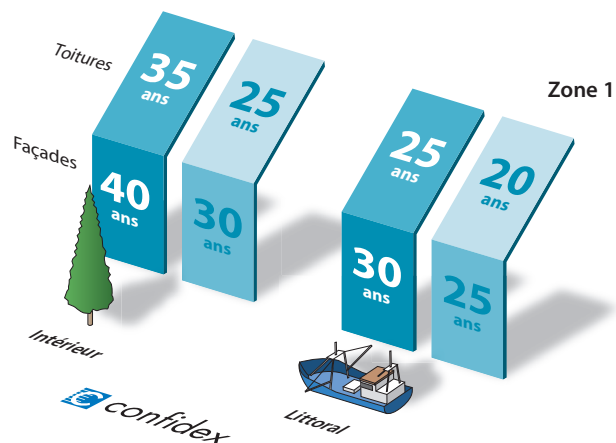
En outre, des garanties pour applications spécifiques sont également proposées pour des applications de bardage non standards, par ex. éléments de raccord et portes sectionnelles.

Périodes de Garantie Confidex® pour Zone 1 et Zone 2.

Colorcoat HPS200 Ultra®



Colorcoat Prisma®



■ Couleurs Signature ■ Classiques et Mattes

■ Couleurs unies, métalliques et mates ■ Couleurs Element

Zones d'application de Confidex®



Remarques

1. Les chiffres indiqués sous le titre «littoral» concernent les bâtiments situés à moins de 1km de la côte.
2. Les conditions générales complètes de la Garantie Confidex® figurent sur le formulaire de demande en ligne, disponible à l'adresse www.colorcoat-online.com/registration
3. Pour être valide, la Garantie Confidex® doit être enregistrée dans un délai de 3 mois suivant l'achèvement des travaux.
4. Les périodes de Garantie Confidex® indiquées sur le schéma ci-dessus sont applicables à la Zone 1 et à la Zone 2. Pour davantage de renseignements, consultez www.colorcoat-online.com/confidexmap
5. Colorcoat HPS200 Ultra® anthracite mat est disponible avec une Garantie Confidex® allant jusqu'à 40 ans dans la Zone 1 et 30 ans dans la Zone 2.

Légende

- Nord de l'Europe – Zone 1.
- Sud de l'Europe – Zone 2.
- Pour tout autre renseignement concernant les zones hors des zones Confidex®, veuillez contacter Tata Steel.

www.colorcoat-online.com

Tata Steel France

22 Avenue de l'Abbé Jean de Beco,
59720 Louvroil

Ligne d'assistance Colorcoat Connection®

E : colorcoat.connectionEU@tatasteel.com

France

T : +33 (0)3 27 530 569

Tata Steel Belgium

Coremansstraat 34
2600 Berchem

Belgique

T : +32 (0) 3 280 80 16

Registered Office: 30 Millbank, London SW1P 4WY.
Registered in England No. 2280000.

Marques commerciales de Tata Steel UK Limited

Colorcoat, Colorcoat Connection, Colorcoat HPS200 Ultra, Colorcoat Prisma et Confidex sont des marques commerciales de Tata Steel UK Limited.

Malgré tout le soin apporté à cette publication pour s'assurer de l'exactitude des informations qu'elle contient, la société Tata Steel Europe Limited et ses filiales déclinent toute responsabilité pour les erreurs ou des informations qui s'avèreraient être trompeuses.

Avant d'utiliser des produits fabriqués et services assurés par Tata Steel et ses filiales, les clients doivent en vérifier l'adéquation à leurs applications.

Copyright 2020 Tata Steel UK Limited
Language French 1120